



Communiqué de presse

Bornes de recharge pour véhicules électriques en immeubles résidentiels : 500 000 places de parkings déjà couvertes par un service d'opérateur de recharge, un million de places couvertes d'ici la fin de l'année

Paris, le 13 avril 2021. Alors que les bornes de recharge en copropriété font l'objet de débats à l'occasion de l'examen à l'Assemblée nationale du projet de loi *portant lutte contre le réchauffement climatique et renforcement de la résilience à ses effets*, les opérateurs de recharge s'associent pour dresser un état des lieux de l'équipement des copropriétés en infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Ils attirent l'attention sur les points qui feront de ce projet de loi une opportunité d'accompagner ce développement, après l'adoption d'un amendement qui pourrait fortement ralentir le rythme d'installation des bornes de recharge en copropriétés.

Contrairement aux idées reçues et avancées lors du débat parlementaire du 8 avril 2021, les efforts des opérateurs de recharge ont permis sur les dernières années de faciliter et accélérer le taux d'équipement en bornes de recharges des immeubles résidentiels. Ainsi, déjà 500 000 places de parkings bénéficient d'un service de recharge, soit 11 % des places de parking en copropriété. Plus de 1 000 000 de places seront couvertes par les services des opérateurs de recharge à l'horizon 2022, soit 22 % des places de parking en copropriété, auxquelles s'ajoutent 250 000 places en habitat social. Ce rythme soutenu de déploiement permettra de couvrir les besoins liés à la croissance du parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables et d'accompagner l'objectif du contrat stratégique de filière fixé à 1 000 000 de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation en 2022. Ceci d'autant que cet objectif porte sur l'ensemble de la population française, quel que soit son lieu d'habitation (maison ou copropriété).

Des solutions adaptées aux différents besoins des copropriétés

La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) recense aujourd'hui 4 types de solutions techniques qui s'offrent aux copropriétés pour s'équiper de bornes de recharge électriques. L'écosystème d'opérateurs qui s'est constitué depuis une dizaine d'années répond aux besoins spécifiques des parkings d'immeubles résidentiels avec des solutions techniques et économiques adaptées à toutes les configurations (droit à la prise, solution collective prise en charge par la copropriété ou par un opérateur, borne partagée...).

Un état des lieux de l'équipement déjà très favorable pour les parkings couverts

Grâce aux solutions des opérateurs, la recharge en copropriété est non seulement possible mais très simple. Le développement de l'offre des opérateurs de recharge, les évolutions réglementaires, les incitations financières et fiscales, le travail des constructeurs automobiles pour proposer des solutions adaptées à leurs clients et celui des syndicats de copropriétés qui ont pu anticiper les demandes en abordant le sujet lors des Assemblées Générales de copropriétaires, ont largement contribué à lever les principaux freins.

Aujourd'hui, le nombre de places de parking pré-équipées est déjà supérieur au nombre de véhicules électriques et hybrides rechargeables en circulation. A ce jour, plus de 20 % des emplacements de parkings intérieurs de plus de 20 places sont couverts par un service de recharge, un taux qui dépasse la part des véhicules électriques dans le parc roulant (environ 1%). Et l'offre de bornes de recharge en copropriété poursuit son accélération : avec les copropriétés en attente de prise de décision en assemblées générales, les opérateurs vont atteindre une couverture de 35% des places de ce segment d'ici 2022, ce qui en représente plus d'un million.

Ainsi, dans les parkings intérieurs, qui concernent environ 80 000 immeubles en France, les copropriétaires disposent d'un large éventail de solutions répondant à leurs besoins.

Dans ce contexte, les opérateurs s'inquiètent vivement que l'amendement n°5366 adopté vendredi par les députés ne remette en cause ces avancées en modifiant un cadre de financement qui aujourd'hui fonctionne et fait ses preuves sur le terrain. A la lumière de leur expérience de l'installation des bornes de recharge, les opérateurs formulent le vœu que la loi permette de lever certains freins subsistants tels que les délais élevés de raccordement par le gestionnaire de réseau dans les parkings couverts ou les difficultés de déploiement dans les parkings extérieurs.

Les parkings extérieurs peinent encore à s'équiper

Seuls les parkings extérieurs demeurent à ce jour plus difficiles à équiper en raison des coûts de génie civil nécessaires au déploiement des bornes de recharge. Ces coûts, trop importants pour être pris en charge en totalité par les opérateurs privés, peuvent rarement être financés par les copropriétaires, encore trop peu nombreux à utiliser l'infrastructure pour rentabiliser leur investissement. Les opérateurs de recharge espèrent que le projet de loi *portant lutte contre le réchauffement climatique et renforcement de la résilience à ses effets* en cours de discussion au Parlement permettra d'y remédier avec des dispositifs d'aides financières ciblées, afin que ces « zones blanches » de la recharge, qui représentent aujourd'hui 70 000 immeubles, puissent rattraper leur retard d'équipement et disposer de solutions économiquement viables et accessibles.

Borne Recharge Service : bornerecharge.com

Bornes Solutions : bornes-solutions.fr

Park'n Plug : parknplug.fr

Waat : waat.fr

Zeplug : zeplug.com

Zephyre : zephyre.fr

Contacts presse

Agence Rumeur Publique

Thierry Del Jésus - +33 (0)6 60 47 90 38

Erwan Boucherot - +33 (0)7 66 65 57 38 - contact@rumeurpublique.fr